



# Je distingue les homophones : ces/ses



## Je retiens

- **Ses** → **DETERMINANT ET ADJECTIF POSSESSIF** au pluriel

Il est suivi d'un nom commun masculin ou féminin.

On l'utilise pour parler de choses qui appartiennent à quelqu'un.

→ On peut le remplacer (avec le nom) par "**les siens**" ou "**les siennes**".

Ex. : Paul a perdu **ses clefs**. (Paul a perdu **les siennes**.)

\* Idee d'appartenance ; ce sont **les clefs de Paul**.



- **Ces** → **DETERMINANT ET ADJECTIF DEMONSTRATIF** au pluriel

Il est suivi d'un nom masculin ou féminin. On l'utilise pour désigner ou montrer quelqu'un ou quelque chose.

→ On ne peut pas le remplacer (avec le nom) par **les siens/les siennes**.

Ex. : **Ces filles**-là sont adorables. (~~Les siennes~~ sont adorables.)

\* ici pas d'idee d'appartenance ; il s'agit de filles que **l'on désigne**.

